

FICHE DE POSTE

Chef d'équipe sécurité Incendie « SSIAP 2 »

IDENTIFICATION DU POSTE

Pôle	Services techniques/Ateliers	UMA/UMT	2302
Corresp. grade	OP		
Libellé métier		Code Métier	
Famille		Sous famille	
Lieu	CHIVA/Tarascon/AX/GHT		

CONTENU DU POSTE

Positionnement hiérarchique.

Dans la direction de la planification et des opérations d'investissement du territoire des Pyrénées ariégeoises, le chef d'équipe sécurité incendie réalise ses missions sous l'autorité du chargé de la sécurité générale et du directeur-adjoint.

Périmètre d'intervention :

Le chef d'équipe sécurité intervient le patrimoine du CHIVA-Tarascon et AX :

- L'hôpital de St Jean de Verges,
- Le site de Pamiers (l'Ehpad du Bariol, le bâtiment des 120 lits, l'IFSI, l'amphithéâtre, et le bâtiment énergie) ;
- L'EHPAD de Bellissen à Foix
- Le bâtiment de l'HAD à La Barre Foix
- La clinique La Soulano à Lavelanet,
- L'EHPAD du Touyre à Lavelanet,
- L'EHPAD de Laroque,
- L'hôpital Jules ROUSSE à TARASCON
- L'hôpital Saint Louis à AX les thermes

Il peut aussi intervenir au même titre pour les sites du GHT

Missions :

Ses missions portent sur tous les aspects de la sécurité ;

- Incendie,
- Des personnes et des biens
- Au travail des agents de la direction et des prestataires sous-traitants
- Sureté, malveillance

Sur les installations du CHIVA :

Sécurité incendie :

- Il fait appliquer la réglementation incendie,
- Il contrôle l'application du marché gardiennage
- Il exploite les systèmes de sécurité incendie,
- Il accompagne les entreprises extérieures, les contrôleurs techniques lors des visites réglementaires, autres ...
- Il participe aux contrôles et vérifications réglementaires sous traitées ;
 - L'équipe de sécurité,
 - Les contrôles obligatoires,
 - La maintenance du SSI,
 - La maintenance des extincteurs,
- Il fait signer les registres de sécurité,
- Il réalise la formation incendie de l'ensemble des personnels,
- Il participe aux exercices avec les secours,
- Il informe des dysfonctionnements trouvés sur le terrain,
- Il participe aux commissions de sécurité

Sécurité des biens et des personnes :

- Il exploite les systèmes de contrôle d'accès, d'anti intrusion, vidéo surveillance et plus largement tous systèmes liés à la sécurité des biens et des personnes,
- Il gère les clés des différents sites, et tient à jour les organigrammes en collaboration avec le chargé de sécurité,

Protection des travailleurs :

- Il vérifie les plans de prévention, permis de travail,
- Il délivre les permis de feu,
- Il assiste l'ensemble des cadres de la direction sur les mesures, formation ou matériel à mettre en œuvre,
- Il tient à jour les formations des agents de sécurité.

Sureté, malveillance :

- Il fait appliquer les consignes (*Vigipirate, plan blanc, crise sanitaires...*)
- Il participe à la maîtrise de personnes si nécessaire,
- Il participe à la protection des différents sites,
- Il participe à la surveillance de patient agité,
- Il fait appel aux forces de l'ordre si nécessaire,

Pour l'assister dans ces tâches, sur le site de SJV, il est accompagné par une équipe externalisée d'agents de sécurité SSIAP en poste H24. Il s'assure que cette équipe réalise bien les missions qui lui sont assignées ;

- Vérification des équipements de sécurité,
- Intervention lors de comportements agressifs de visiteurs ou de malades,
- Vérification de la bonne exécution des rondes.

Au besoin, il est l'agent de sécurité incendie et sureté complémentaire, ces horaires peuvent être adaptées en conséquences.

Sur les installations des sites externes et des sites du GHT:

- Il exécute toutes ses missions en soutien et assistance aux cadres ou aux techniciens sur place.

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

Il exécute ses missions en collaboration avec ;

- Le chargé de la sécurité générale,
- Les techniciens de maintenance du CHIVA,
- L'ingénieur travaux

Il est aussi en contact avec ;

- Les cadres de santé responsables des différentes unités de soins,
- Le service de la formation continue

EXIGENCES DU POSTE

Ensemble des connaissances et compétences requises, diplômes exigés ou souhaités :

Diplôme de niveau V, Certificat de qualification professionnel d'agent de prévention et de sureté CQP APS SSIAP 2 exigé, plus expérience professionnelle de plus de 4 ans en milieu hospitalier, Encadrement d'une équipe,

Savoirs et connaissances:

- Maîtriser le règlement de sécurité contre les incendies des établissements recevant du public,
- Organiser l'intervention des agents,
- Assurer la traçabilité de l'activité du service,
- Former les agents des différents sites,
- Animer une équipe,
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Participe à la veille technique et réglementaire.

Savoirs être :

- Aptitude à la communication
- Capacité d'adaptation
- Rigueur et sens des responsabilités
- Fiabilité
- Capacité d'auto évaluation